

Le sénateur LR François-Noël Buffet charge la loi asile et immigration

Par Mathilde Régis



Publié le 21/02/2018 à 15:07

La politique du gouvernement en matière d'asile et d'immigration est jugée "illisible voire contre-productive" par le sénateur du Rhône et vice président de la commission des lois, François-Noël Buffet.



© Tim Douet

François-Noël Buffet, dans son bureau de la mairie d'Oullins.

Avec son projet de loi, Gérard Collomb n'a pas seulement froissé les associations d'aide aux migrants. Présenté ce jour en Conseil des ministres, le projet de loi asile et immigration manquerait de "stratégie" selon le sénateur LR et vice-président de la commission des lois, François-Noël Buffet. Dans un communiqué, le sénateur précise qu'attendant un texte ambitieux depuis les annonces du gouvernement, il se serait trouvé face à "un texte très technique" dans lequel il ne "trouve pas l'essentiel" pour un "traitement efficace de l'immigration irrégulière et une vraie stratégie en matière d'intégration des étrangers que la France décide d'accueillir".

"Aucun moyen budgétaire supplémentaire"

Le texte traduirait selon lui "une stratégie d'immigration inexistante ou incomplète, peut-être même contre-productive". "Ce texte n'est accompagné d'aucun moyen budgétaire supplémentaire, écrit le sénateur, soulignant en parallèle la "baisse de 7% en 2018 des crédits dédiés à l'éloignement des étrangers en situation irrégulière et la sous-budgétisation des moyens alloués aux centres de rétention administrative alors que les délais de rétention

seraient portés de 45 à 90 jours". Alors que Gérard Collomb et Edouard Philippe étaient à Lyon ce lundi pour préparer le terrain avant la présentation du projet de loi ce mercredi et prôner un "[humanisme efficace](#)", François-Noël Buffet regrette que le texte n'évoque pas "la notion de pays tiers sûrs, l'intégration, des mesures concernant les titres d'étrangers malades, la coopération, des mesures à mettre en œuvre pour obtenir des laissez-passer consulaires ou la poursuite des passeurs". Des dimensions qui pourraient être débattues à l'Assemblée, le Premier ministre assurant ce lundi que le texte "pourrait être enrichi durant le débat parlementaire".